**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’EXAMEN DU RAPPORT DES EMIRATS ARABES UNIS POUR LE TROISIEME CYCLE DE L’EPU**

*22 janvier 2018*

**Monsieur le Président,**

Ma délégation remercie la délégation des Emirats arabes unis pour la présentation de son rapport national au titre de l’Examen périodique universel (EPU).

Elle note les nombreux progrès réalisés dans le domaine des droits humains durant la période couverte par ledit rapport. La délégation du Burkina Faso relève entre autres que des lois et règlements ont été adoptés, ce qui témoigne de l’engagement constant des Emirats arabes unis en faveur des droits humains, car en général, l’effectivité de ceux-ci est tributaire de l’existence et de l’application de normes juridiques. La mise en place de politiques et de stratégies nationales visant à renforcer et à garantir la jouissance des droits humains et des libertés fondamentales constitue également une avancée. Par ailleurs, le Burkina Faso se félicite de la création en 2015 du Conseil des Emirats pour la parité entre les sexes et invite les Emirats arabes unis à le doter des moyens juridiques, humains et financiers nécessaires à l’accomplissement de son mandat.

Ma délégation remercie les Emirats arabes unis pour leur constant soutien au fonctionnement du Haut-commissariat aux droits de l’homme à travers l’appui financier à certains Fonds de contributions volontaires.

En termes de recommandations elle souhaite que les Emirats arabes unis envisagent de ratifier :

1. la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
2. la Convention N° 189 de l’OIT sur les travailleuse et les travailleurs migrants.

**Je vous remercie.**